

ANNEXE PÉDAGOGIQUE

Nom, Prénom de l'élève :

Diplôme préparé :

Classe :

Nom du (ou des) enseignant(s)-réfèrent(s) chargé(s) de suivre le déroulement de la formation en entreprise :

Nom du tuteur :

Dates de la période de formation en milieu professionnel :

Du au
Du au

1. Horaires journaliers de l'élève (à remplir par l'entreprise le cas échéant ou en cas de modification)

Les horaires ci-dessus sont ceux qui ont été indiqués par vos services sur la fiche de recherche de stage	HORAIRES	MATIN	APRES-MIDI	TOTAL
	LUNDI	de	à	de
MARDI	de	à	de	à
MERCREDI	de	à	de	à
JEUDI	de	à	de	à
VENDREDI	de	à	de	à
SAMEDI	de	à	de	à
DIMANCHE	de	à	de	à
En cas d'horaires flexibles, indiquez la plage maximum.			Total Hebdomadaire	

2. Modalités de concertation entre le(s) enseignant(s)-réfèrent(s) et le tuteur pour contrôler le déroulement de la période :

Lors des 2 visites obligatoires, prévues durant la période de formation en entreprise.

3. Objectifs assignés et compétences à acquérir ou à développer au cours de la période de formation en milieu professionnel :

Déterminés lors de la 1^{ère} visite à l'aide du livret de suivi.

4. Activités prévues en milieu professionnel :

Déterminés lors de la 1^{ère} visite à l'aide du livret de suivi.

5. Travaux effectués, équipements ou produits utilisés soumis à la procédure de dérogation pour les travaux interdits aux mineurs (cf. article 10 de la présente convention) :

Voir décret n°2015-433 du 17 avril 2015 relatif à la procédure de dérogation prévue à l'article L.4153-9 du code du travail pour les jeunes âgés de moins de dix-huit ans.

6. Modalités d'évaluation de la période de formation en milieu professionnel, en référence au règlement d'examen du diplôme préparé :

Lors de la 2^{ème} visite, par un enseignant du secteur professionnel.